

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 28 mai 2021

Sport : le Département augmente l'aide à la licence

Au regard de la crise sanitaire, générant une baisse du nombre de licenciés, le Département a souhaité accompagner les clubs sportifs qui rencontrent d'importantes difficultés en cette période afin d'assurer leur pérennité. Dans cet objectif, le Département applique une augmentation de 1 € sa participation par licencié pour 2021.

C'est ainsi que le Département attribue **plus de 615 000 €** à 943 clubs répartis sur l'ensemble du territoire. À titre d'exemple, l'USM Saint-Denis-en-Val Judo se voit octroyer une aide de 367 € pour ses 68 licenciés. Le Badminton Club Coulons bénéficie quant à lui de 405 € pour ses 75 licenciés.

En parallèle, **48 000 €** sont alloués à des associations de haut niveau et à l'organisation de manifestations sportives sur le territoire. À ce titre, l'USM Saran Football bénéficie d'une aide financière de 20 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2021. L'association Handisport Orléanais se voit attribuer une aide de 3 000 € pour l'organisation du 21ème Open de Tennis Handisport du Loiret du 4 au 7 novembre 2021.

Si la politique sportive du Département a pour vocation initiale d'offrir à tous, les moyens d'exercer une pratique sportive de proximité, elle accompagne également les meilleurs d'entre eux vers une activité sportive de haut niveau.

Ainsi, le Département du Loiret, labellisé « Terre de Jeux » dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, a sélectionné 15 athlètes de haut niveau Olympiques et Paralympiques recensés sur les listes ministérielles en catégories « Elite », « Sénior » et « Relève » pour intégrer sa Team 45. Cette sélection s'accompagne d'une aide financière d'un montant de 25 000 € réparti entre ces 15 athlètes. Au total, ce sont 30 athlètes qui seront accompagnés par la collectivité, depuis la mise en place de ce dispositif.

Le Département poursuit en 2021 son accompagnement aux manifestations sportives d'envergure et au sport de haut niveau, ainsi que son soutien au mouvement sportif afin de permettre à tous les Loirétains de pratiquer le sport de leur choix, et de pérenniser son soutien à la construction d'équipements dans le cadre de la nouvelle politique contractuelle. Sport professionnel et sport en amateur étant porteurs des mêmes valeurs que le Département encourage. Pour ce faire, la collectivité consacre en 2021 un budget total de plus de 3,1 M€ au sport pour tous.

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr